



La Croix Rouge accuse Israël d'avoir laissé des enfants mourir de faim à Gaza et d'avoir violé ainsi le droit international huma

Par [Global Research](#)

Mondialisation.ca, 13 janvier 2009

[Haaretz](#) 13 janvier 2009

Région : [Moyen-Orient et Afrique du Nord](#)

Thème: [Crimes contre l'humanité](#)

Analyses: [LA PALESTINE](#)

Le Comité international de la Croix-Rouge a accusé le jeudi Israël d'avoir retardé volontairement l'accès d'ambulance à Gaza et il a exigé d'Israël d'accorder un accès sûr pour les ambulances du Croissant-Rouge palestinien pour retourner chercher les nombreux blessés.

Le Croix Rouge a déclaré le jeudi 8 janvier 2009 que les secours ont trouvé quatre enfants affamés, assis à côté de leurs mères mortes et d'autres cadavres dans une maison d'un quartier de Gaza City bombardé par les forces israéliennes.

Pierre Wettach, chef du CICR pour Israël et les territoires palestiniens a déclaré que c'était une « affaire choquante ».

Il a ajouté : « Les soldats israéliens étaient forcément au courant de la situation, mais ils n'ont pas aidé les blessés. Pas plus non plus qu'ils ne nous ont assisté ou assisté le Croissant Rouge pour aider les blessés ».

La Croix Rouge pense que par cette affaire, Israël a violé le droit international humanitaire.

L'offensive israélienne lancée dans la bande de Gaza contrôlée par le Hamas le 27 décembre 2008 pour objectif déclarée de mettre fin aux attaques à la roquette des militants islamistes, a attiré des critiques de la communauté internationale de plus en plus vives avec l'accroissement du nombre des victimes civiles.

La Croix Rouge a déclaré que les ambulances du Croissant-Rouge palestinien et les officiels du CICR ont enfin réussi à atteindre plusieurs maisons dans la région de Zeitoun de la ville de Gaza, ce mercredi après avoir sollicité l'accès aux forces militaires israéliennes depuis le week-end dernier.

La Croix Rouge a déclaré que l'équipe de sauvetage « a trouvé quatre petits enfants à côté de leurs mères mortes dans une des maisons ».

« Ils étaient trop faibles pour se mettre debout par eux-mêmes. Un homme a également été trouvé en vie mais il était trop faible pour se tenir debout. En tout, il y avait au moins 12 cadavres allongés sur des matelas ».

Dans une autre maison, l'équipe de sauvetage a trouvé 15 survivants des bombardements

israéliens et parmi eux plusieurs blessés.

Trois cadavres ont été retrouvés dans une autre maison. Les soldats israéliens se tenaient à près de 80 mètres de cette maison et ils ont ordonné à l'équipe de sauvetage de quitter la zone, ce qu'elle a refusé.

Le CICR a déclaré qu'il avait été informé qu'il y avait encore plus de blessés réfugiés dans d'autres maisons détruites par les bombardements dans la région.

Le CICR a déclaré qu'il estimait que « dans ce cas, l'armée israélienne a manqué en vertu du droit international humanitaire à son obligation d'apporter des soins aux blessés et de faciliter leur évacuation et que les retards mis par les militaires israéliens à autoriser l'accès des services de secours pour les empêcher d'accéder aux blessés est inacceptable. »

Article original en anglais: <http://www.haaretz.com/hasen/spages/1053877.html>, le 8 janvier 2009.

Traduction de l'anglais : D. HACHILIF, <http://www.info-palestine.net/>

La source originale de cet article est [Haaretz](#)
Copyright © [Global Research](#), [Haaretz](#), 2009

Articles Par : [Global Research](#)

Avis de non-responsabilité : Les opinions exprimées dans cet article n'engagent que le ou les auteurs. Le Centre de recherche sur la mondialisation se dégage de toute responsabilité concernant le contenu de cet article et ne sera pas tenu responsable pour des erreurs ou informations incorrectes ou inexacts.

Le Centre de recherche sur la mondialisation (CRM) accorde la permission de reproduire la version intégrale ou des extraits d'articles du site [Mondialisation.ca](#) sur des sites de médias alternatifs. La source de l'article, l'adresse url ainsi qu'un hyperlien vers l'article original du CRM doivent être indiqués. Une note de droit d'auteur (copyright) doit également être indiquée.

Pour publier des articles de [Mondialisation.ca](#) en format papier ou autre, y compris les sites Internet commerciaux, contactez: media@globalresearch.ca

[Mondialisation.ca](#) contient du matériel protégé par le droit d'auteur, dont le détenteur n'a pas toujours autorisé l'utilisation. Nous mettons ce matériel à la disposition de nos lecteurs en vertu du principe "d'utilisation équitable", dans le but d'améliorer la compréhension des enjeux politiques, économiques et sociaux. Tout le matériel mis en ligne sur ce site est à but non lucratif. Il est mis à la disposition de tous ceux qui s'y intéressent dans le but de faire de la recherche ainsi qu'à des fins éducatives. Si vous désirez utiliser du matériel protégé par le droit d'auteur pour des raisons autres que "l'utilisation équitable", vous devez demander la permission au détenteur du droit d'auteur.

Contact média: media@globalresearch.ca